



Le Bilan Prévisionnel de Retraite

 **ÉNÉRICE**

Avec le concours du



Fonds Unique
de Pérequis



avec le soutien du FSE Objectif III

Présentation	<p>Outil de gestion des fins de carrière, permettant aux salariés et leurs entreprises de connaître précisément* les droits à la retraite des salariés en seconde partie et fin de carrière : date d'acquisition de la retraite à taux plein, montant annuel des pensions à cette date, simulation sur les montants de la pension en fonction de la date de liquidation de la pension, ...</p> <p>* nature des informations transmises à définir par l'entreprise</p>						
Publics cibles	Salariés de 45 ans et plus						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	<p>Conduire à une gestion dynamique des fins de carrière en fonction des objectifs et des souhaits du salarié et de l'entreprise, et éventuellement ouvrir la porte à des perspectives de prolongation d'activité.</p> <p>Disposer d'une information partagée permettant de créer un dialogue constructif et ouvert entre salariés et employeur.</p> <p>Permettre à la Branche de disposer d'informations statistiques sur l'âge moyen de départ à taux plein et le montant moyen des pensions reçues.</p>						
Rôle de FORMAPAP	<p>Délégations régionales : Présentation de la démarche, des modalités de financement et aide à l'élaboration de la demande de cofinancement GENERICE</p> <table border="1" data-bbox="352 1032 1449 1149"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>- Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Réception et instruction des dossiers de demande de cofinancement Fatiha HANAFI (Tél. : 01 53 89 25 12) . Validation des demandes de cofinancement : Comité technique Générique <i>Le cofinancement de ce type de dossier implique l'envoi par l'équipe Projets :</i> <ul style="list-style-type: none"> - d'un accusé de réception à réception du dossier signé (avec date du Comité et relance éventuelle de pièces) - du courrier de décision du Comité accompagné d'une convention d'adhésion (avec relance éventuelle de pièces) - d'un bilan de réalisation pré-rempli à compléter (partie qualitative) et signer, avec un modèle de lettre de demande de solde (qui permettra à l'entreprise de faire sa demande de règlement) 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Animation	<table border="1" data-bbox="352 1585 1449 1830"> <tr> <td data-bbox="352 1585 767 1830"> <p>France Retraite : 12b, chemin Professeur Deperet BP 82 69813 TASSIN CEDEX</p> </td> <td data-bbox="767 1585 1449 1830"> <p>Des contacts privilégiés : François LAURENTIN Chargé de développement commercial</p> <p>Helena DE CASTRO Assistante commerciale Tél. : 01 55 35 39 30 – Mail : hdecastro@franceretraite.fr</p> </td> </tr> </table>	<p>France Retraite : 12b, chemin Professeur Deperet BP 82 69813 TASSIN CEDEX</p>	<p>Des contacts privilégiés : François LAURENTIN Chargé de développement commercial</p> <p>Helena DE CASTRO Assistante commerciale Tél. : 01 55 35 39 30 – Mail : hdecastro@franceretraite.fr</p>				
<p>France Retraite : 12b, chemin Professeur Deperet BP 82 69813 TASSIN CEDEX</p>	<p>Des contacts privilégiés : François LAURENTIN Chargé de développement commercial</p> <p>Helena DE CASTRO Assistante commerciale Tél. : 01 55 35 39 30 – Mail : hdecastro@franceretraite.fr</p>						
Coût	<p>BPR : 380 € par salarié (tarifs négociés pour les salariés de la Branche, tarif normal = 700€ HT)</p> <p>Actualisation des données : 100 € par salarié (tarifs négociés pour les salariés de la Branche, tarif normal = 150€ HT)</p> <p>Tarifs valables du 01/03/2009 au 31/12/2010</p>						



GÉNÉRICE

Avec le concours du



Fonds Unique
de Péréquation



avec le soutien du FSE Objectif III